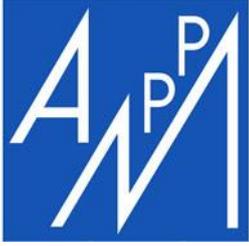


APPEL A COTISATION ANNEE 2023

Pilotes Pyrénéens
de Montagne



Chers amis pilotes de montagne,

Si cette année 2022 fut marquée par une longue indisponibilité de notre PA18 en raison de difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, ce fut aussi le temps du retour à la normale après plusieurs années perturbées par la pandémie. Nous avons ainsi pu profiter de beaux rassemblements à Llagone, Hautacam ou au cours de la coupe Elissalde. En ces temps où notre activité ne fait pas toujours l'unanimité auprès du grand public, nous pouvons nous réjouir de l'intérêt et l'attitude bienveillant des randonneurs à notre égard au cours de ces manifestations. Pour que cela continue, il est indispensable de continuer à faire preuve d'un respect absolu de la charte du pilote de montagne. La saison neige se prépare, ainsi que l'année 2022, avec de nouvelles altisurfaces en perspective... Je termine par une petite pensée pour Michel Trouette, le « gardien » de Peyresourde que beaucoup d'entre nous ont connu et apprécié, qui est parti regarder de là-haut les avions atterrir sur son bel altiport.

Jean Bienvenu
Président de l'APPM

Afin de mieux vous connaître, vous voudrez bien remplir la fiche suivante. Merci !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Profession :

Tél : E-mail :

Licence en autorisation altiport.....qualif montagne en.....Roues ;.....Neige ;.....Instr. ;.....

Brevet ULM : Appareil perso :

Aéro-club :..... Avions montagne utilisés :

Heures de vol totales : Montagne : Heures de vol :

Montagne en 2022: Heures de vol :.....Atterrissages 2022 :

70 € : membre **actif APPM + AFPM** (me permettant de recevoir le bulletin des Pilotes de Montagne et l'accès aux fiches de terrain)

Virement helloasso <http://www.appm.fr/pages/devenir-membre.html> ou sur le compte bancaire.

Le

Signature :

Dans tous les cas, renvoyez ce formulaire au **Secrétaire de l'APPM** à l'adresse ci-indiquée. Pour votre règlement de préférence par virement bancaire sur le compte de l'APPM ou via notre site internet. <http://www.appm.fr/>

Merci.

Monsieur Alexandre BOUQUET
Secrétaire APPM
5 rue du Docteur Juppé
64260 ARUDY

06.78.36.26.87
appmsecrétaire@gmail.com

Paiement cotisation 2023

Pour régler votre cotisation vous pouvez utiliser une des 3 possibilités :

1° Virement bancaire sur le compte APPM

Code établissement Code guichet Numéro de compte Clé RIB :

13106 00500 20001277454 65

IBAN (International Bank Account Number) :

FR76 1310 6005 0020 0012 7745 465

Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift :

AGRIFRPP831

2° Paiement en ligne par carte bancaire sur notre site www.appm.fr dans la rubrique « devenir membre ». (La cotisation de fonctionnement d'HelloAsso est facultative)

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-pilotes-pyreneens-de-montagne/adhesions/cotisation-appm-2022-1>

Ou le flash code :



3° Chèque à l'ordre de l'APPM

Les règlements par virement ou en ligne sont à privilégier par rapport aux chèques.

Paiement des vols 2023

Pour régler vos vols et réapprovisionner votre compte pilote vous pouvez utiliser une des 2 possibilités :

1° Virement bancaire sur le compte APPM

2° Paiement en ligne par carte bancaire sur notre site www.appm.fr dans la rubrique « voler – F-BKBE – paiement du vol ». (La cotisation de fonctionnement d'HelloAsso est facultative)

<https://www.helloasso.com/associations/appm-avion/evenements/paiement-des-vols-f-bkbe>

Tarif des vols 2023 sur PA18

- Double Commande : 184€
- Solo : 164 €